

6.00 crédits

30.0 h + 10.0 h

Q1



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Fusulier Bernard ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours forme à la démarche de construction d'un projet de recherche avec des méthodes qualitatives, en particulier dans le domaine des politiques économiques et sociales. Les grands principes et les techniques de base de la recherche qualitative sont abordés: techniques individuelles (entretien semi-directif, récit biographique...), techniques collectives (focus groupe, méthode d'analyse en groupe...). Le cours forme également à l'analyse des matériaux empiriques qualitatifs (p.ex. par catégories conceptualisantes, par analyse catégorielle, l'analyse structurale) à travers des travaux concrets.
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Modalités d'évaluation certificative. Plusieurs actions et productions sont à réaliser au cours de l'avancée dans les séances : ce sont des livrables, certains sont à produire individuellement et d'autres en sous-groupe. Chaque livrable constitue une partie du portfolio qui sera remis pour l'évaluation au début de la dernière séance de cours. Il sera alimenté au fur et à mesure de sorte que le rapport final traduise un travail continu. Valeur 50% de la cote. La dernière séance sera consacrée à un examen écrit où il faudra démontrer une capacité d'analyse d'un matériau qualitatif. Valeur: 50% de la cote. La présence étant obligatoire du fait de la pédagogie adoptée, en cas d'absences, l'enseignant.e fera un premier rappel à l'ordre, un travail complémentaire pourrait être demandé et, comme certains travaux demandent une présence effective, les absences répétées pourraient conduire à la non-validation des travaux, voire à empêcher la validation de l'unité d'enseignement. Remarque: modalités d'évaluation certificative en cas de seconde session. Un examen écrit individuel sera organisé comprenant une partie avec des questions reconstitutives des contenus théoriques/méthodologiques (sans supports) et une partie analytique à partir d'un matériau qualitatif qui sera remis pour l'examen. Chaque partie vaudra 50% de la cote finale. Usage de l'intelligence artificielle L'intelligence artificielle est un outil et, comme tout outil, doit être maniée avec justesse et dextérité. En d'autres termes, elle peut être une aide intéressante si elle est maîtrisée en étant soumise à l'esprit critique. Elle peut assister l'étudiant.e dans son travail. Néanmoins, l'IA doit absolument et scrupuleusement être contrôlée. Un travail automatiquement généré par elle sans vérification et réappropriation personnelle est interdit et fera l'objet d'une annulation du travail. L'IA ne peut pas se substituer à votre cerveau et à vos propres compétences d'analyse, d'interprétation et de rédaction. Il faut donc pouvoir « domestiquer la bête » et ne pas être domestiqué par elle. Il est impératif d'avoir un usage responsable des IA. "L'utilisation des intelligences artificielles lors des épreuves d'évaluation de ce cours est balisée par les règles mentionnées dans la note facultaire à ce sujet et disponible sur le site intranet de la faculté dans les informations à destination des étudiant.es."

Méthodes d'enseignement	L'apprentissage des méthodes et techniques de recherche s'appuient sur trois bases : - leur pertinence (eu égard à l'objet de recherche) ; - leur connaissance (la maîtrise des méthodes) ; - leur application (une mise en œuvre réflexive). Dans cette perspective, le cours s'organise selon une logique « atelier de recherche » qui permettra : - d'esquisser une problématique de recherche ; - d'opérer des choix méthodologiques adéquats (à partir de différentes méthodes qualitatives) ; - de prendre conscience des nécessités éthiques ; - d'opérationnaliser une démarche d'enquête qualitative ; - de mener une analyse et à restituer correctement des résultats. Pédagogiquement, le cours alternera des exposés magistraux, la présentation d'exemples concrets et des moments de pratique (individuelle et en groupe). Il a pour référence la réalisation d'un mémoire universitaire en sciences sociales. La présence aux séances de cours est obligatoire du fait de la pédagogie adoptée.
Contenu	Le cours a pour objectif de former à la démarche de recherche avec des méthodes qualitatives, en particulier dans le domaine des sciences sociales. Les grands principes et les techniques de base de la recherche qualitative sont abordés : techniques individuelles (entretien semi-directif, récit biographique...) et techniques collectives (focus groupe, méthode d'analyse en groupe...). Le cours forme également à l'analyse des matériaux empiriques qualitatifs (p.ex. par catégories conceptualisantes, par analyse thématique, l'analyse structurale) à travers des travaux concrets. Au terme du cours, l'étudiant.e sera capable de : AA.1. Maîtriser et articuler des savoirs disciplinaires et des modèles théoriques dans le champ social, politique, économique, ou culturel afin d'éclairer les questions du vivre ensemble, de la cohésion et de la justice sociale (AA 1.1., AA 1.2., AA 1.3.) AA.2. Analyser des situations problématiques concrètes, relatives à des questions économiques et sociales de la société contemporaine, sous différents angles disciplinaires en sciences humaines, élaborer des stratégies d'innovation et de transformation, formuler des propositions de réponses et/ou d'actions concrètes et contextualisées (AA 2.1., AA 2.2.) AA.3. Concevoir et réaliser un travail de recherche, mettant en œuvre une démarche scientifique et une méthodologie rigoureuse, pour définir et approfondir une problématique dans le champ social, politique, économique ou culturel (AA 3.1., AA 3.4., AA 3.5., AA 3.6.) AA.6. Mobiliser des compétences transversales (logique de développement continu, communication, travail en équipe, prise de responsabilité, compétences de transfert) indispensables pour concevoir et conduire avec efficacité des actions dans le champ social, politique, économique, ou culturel (AA 6.5.)
Ressources en ligne	Support de cours et informations sur le site Moodle du cours et/ou dans le contrat pédagogique Concernant l'usage des intelligences artificielles L'intelligence artificielle est un outil et, comme tout outil, doit être maniée avec justesse et dextérité. En d'autres termes, elle peut être une aide intéressante si elle est maîtrisée en étant soumise à l'esprit critique. Elle peut assister l'étudiant.e dans son travail. Néanmoins, l'IA doit absolument et scrupuleusement être contrôlée. Un travail automatiquement généré par elle sans vérification et réappropriation personnelle est interdit et fera l'objet d'une annulation du travail. L'IA ne peut pas se substituer à votre cerveau et à vos propres compétences d'analyse, d'interprétation et de rédaction. Il faut donc pouvoir « domestiquer la bête » et ne pas être domestiqué par elle. Il est impératif d'avoir un usage responsable des IA. "L'utilisation des intelligences artificielles lors des épreuves d'évaluation de ce cours est balisée par les règles mentionnées dans la note facultaire à ce sujet et disponible sur le site intranet de la faculté dans les informations à destination des étudiant.es."
Bibliographie	Des repères bibliographiques sont disponibles dans le support du cours (Powerpoint) et en annexe du contrat pédagogique
Autres infos	Cette activité se déroule suivant des modalités pédagogiques, horaires et organisationnelles adaptées au public spécifique de la FOPES. Nous renvoyons les étudiant.e.s au contrat pédagogique
Faculté ou entité en charge:	OPES